



# Citoyen d'Europe

**Le grand mouvement européen progressiste !**

Journal de l'Association Citoyen d'Europe - N°11 - Juillet 2012

## Sommaire

Page 2

- La commission européenne et l'énergie
- Vers un secteur énergétique compétitif et moins polluant

Page 3

- Passez vos vacances avec l'Europe

Page 4

- Réponses du quizz européen
- Un pays du nord qui réchauffe la démocratie

Page 5

- 2012, année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations

Page 6

- « Sans croissance, il ne peut y avoir réduction de la dette publique »
- Bulletin d'adhésion

Pour Contacter Citoyen d'Europe  
BP 70053  
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex  
citoyendeurope@gmail.com

Citoyen d'Europe sur Internet  
www.citoyendeurope.org

## EDITO

### PAIX, CROISSANCE ET DEMOCRATIE

A un moment où l'élection de François Hollande à la Présidence de la République Française permet d'espérer une voix forte en Europe **pour une Autre Europe** qui rompe avec la domination des banques et des marchés et qui rende du pouvoir aux États et aux peuples,

**Citoyen d'Europe dont c'est le combat permanent** depuis plus de 2 décennies est plus que jamais en première ligne et ce grâce à Daniel Platteau et à une équipe de militants.

Ce numéro 11 de notre journal en est une nouvelle preuve tout comme la qualité de notre site internet.

**Alors cher(e)s ami(e)s européen(ne)s, plus que jamais disons le:**  
L'EUROPE unie est un facteur de Paix;

Elle doit redevenir un outil de croissance.

Il lui faut écouter et s'appuyer sur les États et sur leurs peuples!

le 18 juin 2012

**Gérard CAUDRON**  
Président de Citoyen d'Europe

A lire mes carnets sur [www.citoyendeurope.org](http://www.citoyendeurope.org) en cliquant sur « **chaque lundi, le carnet de G Caudron Pour quelques Coquelicots de plus** »

### Agenda

- **9 septembre 2012 Foire aux associations**
- **2 octobre 2012 réception de de l'Ambassadeur de Chypre**

## La commission européenne et l'énergie

**Les nouvelles propositions de la Commission pour relancer les efforts en matière d'économies d'énergie d'ici 2020 et rendre l'économie européenne réellement sobre en carbone d'ici 2050 ont le potentiel d'engendrer des économies allant jusqu'à 1 000 euros par ménage et par an et de créer deux millions d'emplois.**

L'Union européenne souhaite lutter contre le changement climatique, tout en assurant ses besoins en matière d'énergie. Ces objectifs font partie intégrante de la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi.

Cette stratégie s'appuie sur trois grands objectifs déjà fixés pour 2020 : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, tirer 20 % des besoins énergétiques de sources renouvelables, et réduire la consommation énergétique de 20 %.

L'UE est sur la bonne voie dans les deux premiers domaines ; par contre, elle est à la traîne en matière d'économies d'énergie. C'est pourquoi la Commission souhaite redoubler d'efforts et présenter sa vision à long terme pour transformer l'Union européenne en une économie à la fois compétitive et sobre en carbone.

**Efficacité énergétique** : Le nouveau plan européen pour l'efficacité énergétique, qui pourrait à terme permettre aux ménages d'économiser jusqu'à mille euros par an et créer jusqu'à deux millions d'emplois, s'articule autour de plusieurs éléments :

- Pour les services publics, réduction de la consommation énergétique d'au moins 3 % des bâtiments chaque année et introduction de critères d'efficacité énergétique dans les marchés publics ;
- Réduction également de la consommation énergétique des locaux des entreprises ;

- Réduction supplémentaire de la consommation des appareils électriques ;
- Augmentation du rendement de la production d'électricité et de chaleur ;
- Introduction de critères d'efficacité énergétique pour le matériel industriel ;
- Audits énergétiques et gestion de la consommation dans les grandes entreprises ;
- Déploiement de réseaux et de compteurs intelligents qui permettent aux consommateurs d'optimiser leur consommation d'énergie et de calculer les économies réalisées.

La Commission présentera au cours des prochains mois des propositions législatives visant à mettre en œuvre ces mesures.

**Economie sobre en carbone** : La feuille de route pour une Europe sobre en carbone explique comment l'UE peut encore réduire, de manière rentable ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 afin qu'elles ne représentent plus que 5 à 20 % des niveaux de 1990.

Cet objectif nécessiterait un niveau d'investissement annuel supplémentaire de 270 milliards d'euros dans des technologies et des moyens de transports propres, dans des infrastructures telles que des réseaux électriques intelligents et dans la protection de l'environnement. Cet effort supplémentaire viendrait s'ajouter au niveau d'investissement actuel qui équivaut à 19 % du PIB européen.

Ces investissements supplémentaires seraient compensés par une réduction considérable des factures pétrolière et gazière, de l'ordre de 175 à 320 milliards d'euros par an.

## Vers un secteur énergétique compétitif et moins polluant

La Commission propose des mesures pour réduire les émissions polluantes de plus de 80 % sans nuire à l'approvisionnement en énergie ni à la compétitivité.

Déterminée à réduire d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre de 80-95 % par rapport aux niveaux de 1990, l'UE étudie actuellement différents scénarios de « décarbonisation ».

La Commission a publié en mars dernier une feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone qui couvre tous les secteurs d'activité. Elle élabore par ailleurs des plans spécifiques aux différents secteurs de l'économie et vient de présenter le dernier en date : la feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050. Puisqu'il est difficile de prévoir quels seront les besoins et l'approvisionnement à l'avenir, le plan présente différents scénarios examinant les incidences, les enjeux et les possibilités liés à la modernisation du système énergétique. Ces scénarios tiennent compte de l'évolution possible des technologies, des réseaux et des prix du carbone.

**Vers la décarbonisation** : Les scénarios associent les quatre grands axes de la décarbonisation : efficacité énergétique, sources d'énergie renouvelables, énergie nucléaire et captage et stockage du carbone. Il en ressort que :

- La décarbonisation est réalisable et pourrait être moins coûteuse à terme que la poursuite des politiques actuelles ;
- L'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables sont essentielles, quel que soit le bouquet énergétique retenu ;
- Les investissements dans la modernisation des infrastructures doivent débuter dès maintenant afin d'éviter des changements

plus coûteux à l'avenir ;

- La mise en place d'un marché commun de l'énergie est essentielle pour faire baisser les coûts et garantir la sécurité de l'approvisionnement ; elle devrait être achevée pour 2014.

Tous les scénarios supposent que chaque Etat membre prenne des mesures pour lutter contre le changement climatique. Indépendamment des efforts déployés en matière de décarbonisation, des investissements s'imposent pour remplacer les infrastructures, dont certaines ont été construites il y a 40 ans.

**Investir dans l'avenir** : les prix de l'électricité étant voués à augmenter jusqu'en 2030, il faut investir maintenant dans les réseaux d'électricité intelligents et des technologies modernes pour produire, transporter et stocker l'énergie de manière plus efficace. Associés à la mise en place d'un marché commun de l'énergie, ces mesures devraient permettre une baisse des prix à long terme.

Les coûts seront compensés par le volume élevé d'investissements durables effectués dans l'économie européenne, les emplois qui en résulteront et la diminution de la dépendance à l'égard des importations.

Prochaines étapes : des initiatives fondées sur la feuille de route seront présentées dans les années à venir, à commencer dès l'année prochaine par des propositions concernant le marché intérieur, les sources d'énergie renouvelables et la sûreté nucléaire.

## Passez vos vacances avec l'Europe

### Culture générale :

- 1/ Le proverbe dit « l'Union fait... » :  
A. La force, B. La richesse, C. L'efficacité
- 2/ L'union européenne est composée de :  
A. 12 pays, B. 25 pays, C. 38 pays
- 3/ Combien y a-t-il d'étoiles sur le drapeau européen :  
A. 6, B. 12, C. 15
- 4/ Quel est l'hymne européen :  
A. All you need is love, des Beatles, B. La petite musique de nuit de Mozart, C. L'Ode à la joie de Beethoven
- 5/ Le traité de Rome qui marque le début de la construction européenne a été signé :  
A. En 1957, B. 1968, C. 2000

### Citoyenneté :

- 1/ Les élections européennes permettent d'élire :  
A. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, B. La Commission européenne, C. Le Parlement européen
- 2/ Combien l'Union européenne compte-t-elle de citoyens :  
A. Environ 60 millions, B. Environ 450 millions, C. Environ un milliard
- 3/ La Commission européenne a pour mission de faire avancer :  
A. L'intérêt commun européen, B. Les partis politiques, C. La recherche médicale
- 4/ Les représentants des pays membres de l'Union se réunissent :  
A. Au Conseil de l'Union, B. Au Parlement européen, C. Au café
- 5/ Dans l'Union européenne, les citoyens peuvent voyager librement :  
A. Vrai, B. Faux

### Sport et Culture :

- 1/ D'où vient le nom « Europe » :  
A. D'une montagne italienne, B. D'une princesse de légende grecque, C. D'une terrible bataille
- 2/ Wolfgang Amadeus Mozart est :  
A. Autrichien, B. Français, C. Polonais
- 3/ Qu'est-ce que la Champions League :  
A. Une association de chercheurs de champignons, B. Le championnat européen de football, C. Un concours de cuisine
- 4/ Dans quel club de football européen a joué Zinedine Zidane :  
A. Arsenal en Grande Bretagne, B. Bayern de Munich en Allemagne, C. Real de Madrid en Espagne
- 5/ Les enquêtes du Commissaire Maigret ont été imaginées par un écrivain :  
A. Anglais, B. Belge, C. Italien

### Histoire et Géographie :

- 1/ Dans quelle ville peut-on voir la statue de la petite sirène, personnage du conte écrit par Andersen :  
A. Copenhague, B. Hambourg, C. Le Havre
- 2/ Combien les deux guerres mondiales ont-elles fait de morts :  
A. 100 000, B. 1000 000, C. plus de 10 000 000
- 3/ Où a été signé en 1957 le traité fondateur de la Communauté européenne :  
A. Bruxelles, B. Oslo, C. Rome
- 4/ Où a eu lieu la guerre la plus récente sur le continent européen :  
A. Entre la Belgique et les Pays Bas, B. en Ex-Yougoslavie, C. entre l'Irlande et l'Angleterre
- 5/ Le 9 mai est la fête de l'Europe car...  
A. C'est le jour où Robert Schuman a proposé la création des Communautés européennes,  
B. C'est le début du printemps  
C. C'est le jour de la fin de la deuxième guerre mondiale

**Réponses du quizz européen :**

Culture générale : 1/A, 2/B, 3/B, 4/C, 5/A

Citoyenneté : 1/C, 2/B, 3/A, 4/A, 5/A

Sport et Culture : 1/B, 2/A, 3/B, 4/C, 5/B

Histoire et Géographie : 1/A, 2/C, 3/C, 4/B, 5/A

0 erreur : Bravo , continuez et vous serez peut être un jour Président de l'union européenne.

1 à 5 erreurs : Citoyen d'Europe est très satisfait de vous compter parmi ses membres.

6 à 10 erreurs : Résultat moyen, essayez d'assister à toutes les conférences de l'association.

+de 10 erreurs : Aïe ! Aïe ! Aïe ! Il va falloir réviser sérieusement car il y a du boulot !

**BONNES VACANCES****Un pays du nord qui réchauffe la démocratie**

En Islande, le peuple a fait démissionner un gouvernement , les principales banques ont été nationalisées et il a décidé de ne pas payer la dette qu'elles avaient contractée auprès des banques de Grande Bretagne et des Pays Bas, dette générée par leur politique financière désastreuse.

Et tout cela a été mené pacifiquement . Une révolution contre le pouvoir qui a conduit à cette crise.

2008 : La principale banque du pays est nationalisée, la monnaie s'effondre et la bourse suspend son activité. Le pays est en banqueroute.

2009 : Les protestations citoyennes contre le parlement provoquent des élections anticipées, la démission du 1er ministre et du gouvernement. Par le biais d'une loi , il est proposé aux 2 pays créanciers , le remboursement de la dette par chaque famille islandaise pour un montant mensuel de 3,5 millions d'euros pendant 15 ans au taux de 5%

2010 : Le peuple descend dans la rue et exige que cette loi soit soumise à référendum. Le président refuse de ratifier la loi et engage la consultation populaire. En mars 2010 le NON au remboursement de la dette l'emporte avec 93% des voix .

Pendant ce temps le gouvernement enquête sur les responsabilités et plusieurs banquiers et cadres supérieurs sont incarcérés.

Dans ce contexte de crise, une assemblée est élue pour rédiger une nouvelle constitution .

Le peuple souverain est consulté par le biais de 25 citoyens sans affiliation politique et ayant obtenu chacun 30 soutiens du même type.

L'assemblée constituante commence ses travaux en février 2011 et collecte les avis des nombreuses assemblées citoyennes dans le pays , le but étant la création d'une grande charte qui sera soumise au parlement actuel et au suivant issu des élections législatives , les deux devant approuver le texte.

Voici en bref l'histoire de la révolution Islandaise :

Démission en bloc du gouvernement

Nationalisation de la banque

Référendum permettant au peuple de se prononcer sur les décisions économiques fondamentales.

Emprisonnement des responsables de la crise

Réécriture de la constitution avec la participation des citoyens.

Le peuple Islandais a semble t' il voulu donner une leçon à toute l'Europe en affrontant démocratiquement le système en place.

Que se passerait il si d'autres citoyens européens prenaient exemple sur le peuple Islandais ?

Encore eut il fallu que ces informations soient reliées par les médias , ce qui n'est guère le cas

Décidément les pays du nord ont une vision de la démocratie dont nous aurions beaucoup à gagner de nous inspirer.



## 2012, année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations



### Près d'un tiers des Européens auront 65 ans ou plus en 2060 pour une population totale de 517 millions

La pyramide des âges devrait évoluer considérablement dans l'UE au cours des prochaines décennies, selon le dernier rapport sur le vieillissement publié.

La population totale augmentera peu d'ici à 2060 (517 millions de personnes, contre 502 millions en 2010). En revanche, elle sera beaucoup plus âgée : on estime que 30 % des Européens auront 65 ans ou plus. Si l'allongement de l'espérance de vie constitue un progrès majeur, l'augmentation du nombre de personnes âgées est une source de difficultés importantes pour les économies et les systèmes de protection sociale européens.

Le revers de la médaille est, bien entendu, qu'il y aura moins de personnes en âge de travailler. En effet, le pourcentage des 15-64 ans devrait reculer de 67 % à 56 %, et la proportion actuelle de quatre actifs pour un retraité être réduite à deux.

Cette évolution démographique devrait avoir des conséquences importantes sur les finances publiques de l'UE. Si l'on se base sur les politiques actuelles, les dépenses publiques directement liées à l'âge (pensions de retraite, soins de santé et prise en charge à long terme) passeront de 25 % à environ 29 % du PIB entre 2010 et 2060, soit une augmentation de 4,1 points. Les dépenses relatives aux retraites devraient à elles seules passer de 11,3 % à près de 13 % du PIB d'ici à 2060. Toutefois, le rapport révèle de grandes variations entre les pays, qui tiennent essentiellement aux progrès de chacun dans la réforme des retraites.

Une action politique déterminée sera nécessaire pour faire face aux défis posés par le vieillissement de population.

L'ampleur et le rythme du vieillissement de la population dépendront de plusieurs facteurs : l'espérance de vie, la

fécondité et les flux migratoires à venir. On estime que l'espérance de vie à la naissance devrait passer de 76,7 ans en 2010 à 84,6 ans en 2060 pour les hommes et de 82,5 à 89,1 pour les femmes. On anticipe une progression modeste du taux de fécondité dans l'UE, de 1,50 enfants par femme en 2010 à 1,71 en 2060. Enfin, le solde migratoire cumulé de l'UE devrait atteindre environ 60 millions de personnes d'ici à 2060.

Cette année européenne vise à souligner la contribution que les personnes âgées apportent à la société. Elle doit encourager les décideurs et les acteurs concernés, à tous les niveaux, à agir pour favoriser le vieillissement actif et resserrer la solidarité entre les générations.

### Qu'entend-on par « vieillissement actif » ?

La notion de « vieillissement actif » désigne le fait de vieillir en bonne santé en conservant pleinement sa place dans la société, en restant épanoui dans sa vie professionnelle, autonome dans la vie quotidienne et engagé en tant que citoyen. Peu importe l'âge : chacun a un rôle à jouer dans la société et peut prétendre à une meilleure qualité de vie. Le défi consiste à tirer le meilleur parti de l'énorme potentiel que nous possédons tous, même à un âge avancé. L'année européenne 2012 vise à promouvoir le vieillissement actif dans trois domaines :

**EMPLOI** : du fait de l'allongement de l'espérance de vie dans toute l'Europe, l'âge de la retraite augmente, mais nombreux sont ceux qui craignent de ne pas pouvoir conserver leur emploi actuel ou trouver un autre emploi avant de pouvoir prendre leur pension dans les meilleures conditions. Il faut assurer aux travailleurs âgés de meilleures perspectives sur le marché de l'emploi.

**PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ** : la retraite n'est pas synonyme d'inactivité. L'apport des personnes âgées à la société est souvent ignoré : on oublie qu'elles prennent soin d'autres personnes, comme leurs propres parents, leurs conjoints ou leurs petits-enfants, et qu'elles mènent souvent des activités de bénévolat. L'année européenne vise à assurer une meilleure reconnaissance de leur contribution à la société et à créer un environnement qui leur soit plus favorable.

**AUTONOMIE** : l'état de santé décline avec l'âge, mais les conséquences peuvent être atténuées de multiples façons. De petits changements dans notre environnement peuvent faire une grande différence pour les personnes souffrant de handicaps ou de problèmes de santé divers. Le vieillissement actif, c'est aussi donner aux personnes âgées les clés qui leur permettront de rester maîtresses de leur propre vie le plus longtemps possible.

**« Sans croissance, il ne peut y avoir réduction de la dette publique »**

Depuis quelques mois, le thème de la croissance en France et en Europe devient un sujet essentiel de la politique économique.

Relancé par le candidat devenu Président de la République française, il est aujourd'hui au centre des réflexions de nombreux experts.

Sans croissance il est admis qu'on ne peut envisager sérieusement la perspective de réduction de la dette publique et le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Des mesures diversifiées, à court, moyen et long termes, doivent être combinées.

Il faut, tout d'abord, empêcher le développement de la récession en Europe, ce qui remet en cause le principe d'une austérité généralisée et la mise en place de moyens monétaires desserrant le carcan imposé par les marchés financiers.

A moyen terme, les programmes importants de développement technologiques au niveau européen doivent être mis en œuvre tout en réalisant (en France entre autre) des efforts ciblés sur les PME afin de leur permettre un rétablissement significatif de leurs marges.

On ne peut se contenter d'opposer rigueur et croissance s'il s'agit de n'utiliser que l'austérité budgétaire.

L'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas font la preuve que cela ne suffit pas, au contraire.

Il ne peut y avoir de rigueur sans que les mesures prises le soient dans le but de rétablir la croissance en Europe. Il faudra, pour cela, que les mentalités et les positions actuelles de certains des partenaires européens évoluent.

A ceux qui ont mis ce débat sur la table de mettre tout en œuvre pour être compris et, espérons-le, entendus.



**BULLETIN D'ADHESION 2012**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

E.mail : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Souhaite adhérer à Citoyen d'Europe /  renouveler ma cotisation

Montant de la cotisation  10 €  autre : ..... €

par chèque à l'ordre de Citoyen d'Europe /  en espèces

Date .....

Signature

Collecteur : Claudine Platteau - 5 rue Joffre - 59493 Villeneuve d'Ascq  
Tél. 09 79 39 06 22 ou BP 70053 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex